REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulx en velin

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PRÉFECTURE du RHÔNE
Reçu le 30 JUIN 2016
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES 5

Séance du **23 juin 2016**

Compte rendu affiché le **30 juin 2016**

Date de convocation du Conseil municipal le **17 juin 2016**

Président : **Monsieur Pierre DUSSURGEY, Maire.**

Secrétaire élu : **Madame Myriam MOSTEFAOUI**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	36

Membres présents à la séance :

Pierre DUSSURGEY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Christine BERTIN, Christine JACOB, Myriam MOSTEFAOUI, Hélène GEOFFROY, Saïd YAHIAOUI, Philippe ZITTOUN, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Mourad BEN DRISS à Kaoutar DAHOUM, Virginie COMTE à Stéphane BERTIN, Dorra HANNACHI à Saïd YAHIAOUI, Sacha FORCA à Philippe MOINE.

Membres absents excusés : **Oscar ARAZ, Morad AGGOUN, Bernard GENIN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Patrick MANDOLINO, Mustafa USTA**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER**

Objet :

16.06.0576
Convention avec ERDF pour une participation à l'extension du réseau d'électricité angle 54 avenue Grandclément et 120 chemin du Gabugy

RAPPORT DE MONSIEUR GOMEZ

Mesdames, Messieurs,

Grand Lyon Habitat a obtenu un permis de construire le 15 janvier 2014 n° 69 256 13 00026 pour la construction de 19 logements groupés et la réhabilitation de la maison existante située 54 avenue Grandclément.

Dans le cadre de l'autorisation obtenue, ERDF a indiqué qu'une extension du réseau de distribution électrique située angle 54 avenue Grandclément et 120 Chemin du Gabugy était nécessaire pour satisfaire à l'alimentation en énergie électrique du projet.

Le montant total des travaux dû par la commune s'élève ainsi à 12 950,78 € HT, soit un montant TTC de 15 540,94 €.

En conséquence, je vous propose :

- D'approuver le présent rapport ;

- D'approuver le paiement par la Ville de la contribution demandée par ERDF pour l'extension des réseaux nécessaires à l'opération portée par Grand Lyon Habitat pour un montant de 15 540,94 € TTC ;

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents afférents à la contribution sus nommée ;

- Dire que la dépense sera imputée à l'article 20422 du budget.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à la majorité,

- Approuve le présent rapport ;

- Approuve le paiement par la Ville de la contribution demandée par ERDF pour l'extension des réseaux nécessaires à l'opération portée par Grand Lyon Habitat pour un montant de 15 540,94 € TTC ;

- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents à la contribution sus nommée ;

- Dit que la dépense sera imputée à l'article 20422 du budget.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Monsieur le Maire,

Pierre DUSSURGEY

L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

Contribution financière pour une extension[1] du réseau public de distribution d'électricité n° DC24/026626/002001 en date du 26/05/2016, valable jusqu'au 26/08/2016

à la charge de la commune ou de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale compétent en matière d'urbanisme

Destinataire : Hôtel de Ville

Adresse du destinataire :

Place de la Nation
69120 VAULX EN VELIN

Autorisation d'urbanisme : PC692561300026

Demandeur :1 : GRANDLYON HABITAT

Adresse des travaux de raccordement :

ANGLE 54 AVENUE GRANDCLEMENT
120 CHEMIN DE GABUGY
69120 VAULX-EN-VELIN

1 OBJET DU DOCUMENT

Le présent document fait suite :

- à la délivrance de l'autorisation d'urbanisme référencée ci-dessus,
- et à la demande de raccordement au Réseau Public de Distribution, reçue le 29/10/2015, suite à la délivrance de cette autorisation d'urbanisme.

Ce document fait également suite à la réponse d'ERDF du 07/08/2013, suite à votre demande d'information pour l'instruction de l'autorisation d'urbanisme référencée ci-dessus.

Ce document présente les travaux d'extension du Réseau Public de Distribution, hors du terrain d'assiette de l'opération et réalisés par ERDF en sa qualité de maître d'ouvrage :

- nécessaires et suffisants pour satisfaire l'alimentation en énergie électrique du projet,
- qui empruntent un tracé techniquement et administrativement réalisable en conformité avec les dispositions du cahier des charges de la concession,
- conformes à la Documentation Technique de Référence publiée par ERDF.

Ce document, établi en deux exemplaires originaux, est :

- élaboré en fonction de la demande de raccordement, du réseau existant ainsi que des décisions prises à propos de son évolution, et de vos éventuels souhaits complémentaires,

[1] Définie dans le décret °2007-1280 du 28 août 2007 relatif à la consistance des ouvrages de branchement et d'extension des raccordements aux réseaux publics d'électricité.

ERDF, Électricité Réseau Distribution France
Accueil Raccordement Marché d'Affaires
288 rue Duguesclin
BP 3104
69211 LYON cedex 03
Téléphone 0969321899-choix1
Télécopie 0811 370 166
email egs-lyon-m-racc@erdf-grdf.fr
www.erdfdistribution.fr
ERDF – SA à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 euros – R.C.S de Nanterre 444 608 442
ERDF est certifié ISO 14 001 pour l'environnement

- indique la nature des travaux d'extension du réseau électrique, la contribution financière versée à ERDF pour les travaux d'extension à votre charge et les délais de réalisation prévisionnels.

Votre accord sur ce document et l'ordre de service correspondant sont nécessaires pour réaliser les travaux d'extension.

2 CARACTERISTIQUES DU PROJET

Les travaux d'extension sont dimensionnés pour une puissance de 180 kVA.

Les travaux d'extension du réseau électrique, hors du terrain d'assiette de l'opération et réalisés par ERDF en sa qualité de maître d'ouvrage, sont les suivants :

- Travaux de création de canalisation en BT.

Le plan des travaux prévus est fourni en annexe 2.

3 VOTRE CONTRIBUTION POUR L'EXTENSION

La contribution financière à votre charge[2] versée à ERDF porte sur les travaux d'extension hors du terrain d'assiette de l'opération et réalisés par ERDF en sa qualité de maître d'ouvrage.

Elle est calculée en tenant notamment compte des principes suivants :

- Les travaux de renforcement, au sens de l'article 23-1 de la loi n°2000-108 du 10 février 2000, sont exclus du périmètre de facturation de l'extension,
- Les travaux de remplacement pour des raccordements en Basse Tension de consommateurs, ne sont pas pris en compte dans la contribution pour l'extension, selon l'article 18 de la loi n°2000-108 du 10 février 2000.

Le montant de la contribution pour l'extension à votre charge[3] s'élève à 15 540.94 € TTC.

Ce montant correspond au chiffrage que nous vous avions communiqué lors de l'instruction de l'autorisation d'urbanisme en référence.

4 CONDITIONS PREALABLES A LA REALISATION DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT

Les conditions préalables à la réalisation des travaux de raccordement sont les suivantes :

- la réception par ERDF de votre accord sur le présent document,
- la réception par ERDF de l'ordre de service correspondant,
- l'accord du demandeur du raccordement sur la proposition de raccordement à son attention,

[2] En application de l'article 18 de la loi 2000-108 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité et de l'arrêté du 17 juillet 2008 fixant les taux de réfaction

[3] En application de l'article 18 de la loi 2000-108 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité et de l'arrêté du 17 juillet 2008 fixant les taux de réfaction

ERDF, Électricité Réseau Distribution France
Accueil Raccordement Marché d'Affaires
288 rue Duguesclin
BP 3104
69211 LYON cedex 03
Téléphone 0969321899-choix1
Télécopie 0811 370 166
email egs-lyon-m-racc@erdf-grdf.fr
www.erdfdistribution.fr
ERDF – SA à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 euros – R.C.S. de Nanterre 444 608 442
ERDF est certifié ISO 14 001 pour l'environnement

- l'obtention par ERDF des autorisations administratives nécessaires au démarrage des travaux (autorisation de voirie, convention sur domaine privé...),
- la réalisation des travaux qui incombent au demandeur du raccordement.

Dans le cas où le demandeur du raccordement ne donnerait pas son accord sur le devis nécessaire au raccordement que nous lui avons proposé, le présent document deviendrait nul et non avenu.

5 ÉCHEANCIER PREVISIONNEL DE REALISATION DES TRAVAUX

Le délai prévisionnel de réalisation des travaux est de 18 semaines, à compter de la date à laquelle les conditions préalables définies au paragraphe 4 sont toutes satisfaites.

6 MODALITES DE REGLEMENT

La facture sera émise lorsque les travaux seront achevés. Le règlement sera alors à effectuer dans un délai maximal de 45 jours, à réception de la facture.

7 MODIFICATION DE LA DEMANDE INITIALE

Ce devis est établi aux conditions économiques et fiscales à la date du 26/05/2016. Il est ferme et non révisable si les travaux de raccordement sont achevés au plus tard un an après la date d'émission de la présente proposition.

En cas de changement de taux TVA, le montant TTC de la facture est susceptible d'être modifié en fonction des conditions d'application du nouveau taux.

8 INFORMATION

ERDF vous informe de l'existence de :

- sa documentation technique de référence et de son référentiel clientèle qui exposent les dispositions réglementaires applicables et les règles complémentaires qu'ERDF applique à l'ensemble des utilisateurs pour assurer l'accès au Réseau Public de Distribution qui lui a été concédé,
- de son barème de raccordement qui présente les modalités de facturation des opérations de raccordement,
- et de son catalogue des prestations qui décrit et tarifie les prestations d'ERDF qui ne sont pas couvertes par le tarif d'utilisation des Réseaux Publics d'Électricité.

Ces documentations sont accessibles à l'adresse internet www.erdfdistribution.fr. Les documents qu'elles contiennent vous seront communiqués sur demande écrite de votre part, à vos frais. Les termes commençant par une majuscule lors de leur première occurrence dans un document sont définis dans le glossaire de la documentation technique de référence.

ERDF, Électricité Réseau Distribution France
Accueil Raccordement Marché d'Affaires
266 rue Duguesclin,
BP 3104
69211 LYON cedex 03
Téléphone 0969321899-choix1
Télécopie 0811 370 166
email egs-lyon-m-racc@erdf-grdf.fr
www.erdfdistribution.fr
ERDF – SA à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 euros – R.C.S. de Nanterre 444 60? 412
ERDF est certifié ISO 14 001 pour l'environnement

L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

Les coordonnées de votre interlocuteur ERDF sur cette affaire sont indiquées sur le courrier accompagnant ce document.

9 ACCORD

Votre accord est matérialisé par la réception, par ERDF, d'un exemplaire original du présent document, daté et signé, sans modification ni réserve, accompagné de l'ordre de service correspondant aux montants ci-dessous :

Total HT :	12 950.78 €
Montant TVA :	2 590.16 €
Total TTC :	**15 540.94 €**

L'ordre de service est à envoyer à l'adresse suivante :

ERDF - Accueil Raccordement Electrique
2, rue Lamartine
Service Facturation
BP 507
42007 ST ETIENNE Cedex

Commune (ou Établissement public de coopération intercommunale compétent pour la perception des participations d'urbanisme) : **Hôtel de Ville**

Nom du signataire :

À : **le :**

Signature ou cachet, précédé de la mention manuscrite « Bon pour accord » :

ERDF, Électricité Réseau Distribution France
Accueil Raccordement Marché d'Affaires
288 rue Duguesclin
BP 3104
69211 LYON cedex 03
Téléphone 0969321899-choix1
Télécopie 0811 370 166
email egs-lyon-m-racc@erdf-grdf.fr
www.erdfdistribution.fr
ERDF – SA à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 euros – R.C.S. de Nanterre 444 608 442
ERDF est certifié ISO 14 001 pour l'environnement

L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

ANNEXE 1 : détail de votre contribution pour l'extension

Votre installation est située dans la zone géographique de raccordement 3.

Travaux d'extension

Détails des prestations	Qtés	Prix U. HT	TVA	HT
Accès Réseau				
Consignation réseau BT (ou consignation de transfo HTA/BT) (-40%)	1	268.80 €	20%	161.28 €
Canalisation BT toutes zones (série 1500)				
Fourniture Câble BT souterrain 240 mm² Alu (-40%)	120	17.19 €	20%	1 237.68 €
Etude et constitution de dossier (avec séries 1500 et 5500)				
Etude et constitution de dossier reseau souterrain moins de 100 m (-40%)	1	741.01 €	20%	444.61 €
Plus value au forfait étude (tranche de 50 ml de tranchée supplémentaire) (-40%)	1	115.83 €	20%	69.50 €
Mises en Chantier (avec séries 1500 et 5500)				
Mise en chantier réseau souterrain (-40%)	1	714.47 €	20%	428.68 €
Terrassements et pose en agglomeration, série S1500				
Tranchée sous trottoir - enrobé, asphalte, pavé, chape béton, en environnement 2 (-40%)	120	92.97 €	20%	6 693.84 €
Intervention				
Grand Lyon - Carottage pour recherche de polluant (-40%)	2	419.26 €	20%	503.11 €
Trottoir enrobé				
réfection définitive imposée par règlement de voirie Grand Lyon 1 câble trottoir enrobé (-40%)	120	47.39 €	20%	3 412.08 €

A RÉGLER : 15540.94 € TTC

* Le montant facturé tient compte d'une réfaction prise en charge par ERDF, qui correspond à la part du coût des travaux de raccordement couverte par le Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité (TURPE), dans les conditions prévues par l'arrêté du 28 août 2007 modifié. Cette réfaction pour les extensions est actuellement égale à 40 %.

En cas de changement de taux de TVA, le montant TTC de la facture est susceptible d'être modifié en fonction des conditions d'application du nouveau taux.

AFFAIRE DC24/026626 - VOTRE INTERLOCUTEUR RACCORDEMENT : PILLOUD ALEXANDRE

ERDF, Électricité Réseau Distribution France
Accueil Raccordement Marché d'Affaires
288 rue Duguesclin
BP 3104
69211 LYON cedex 03
Téléphone 0969321899-choix1
Télécopie 0811 370 166
email egs-lyon-m-racc@erdf-grdf.fr
www.erdfdistribution.fr
ERDF – SA à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 097 000 euros – R.C.S de Nanterre 444 608 442
ERDF est certifié ISO 14 001 pour l'environnement

L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

Annexe 2 : Plan des travaux d'extension du réseau électrique

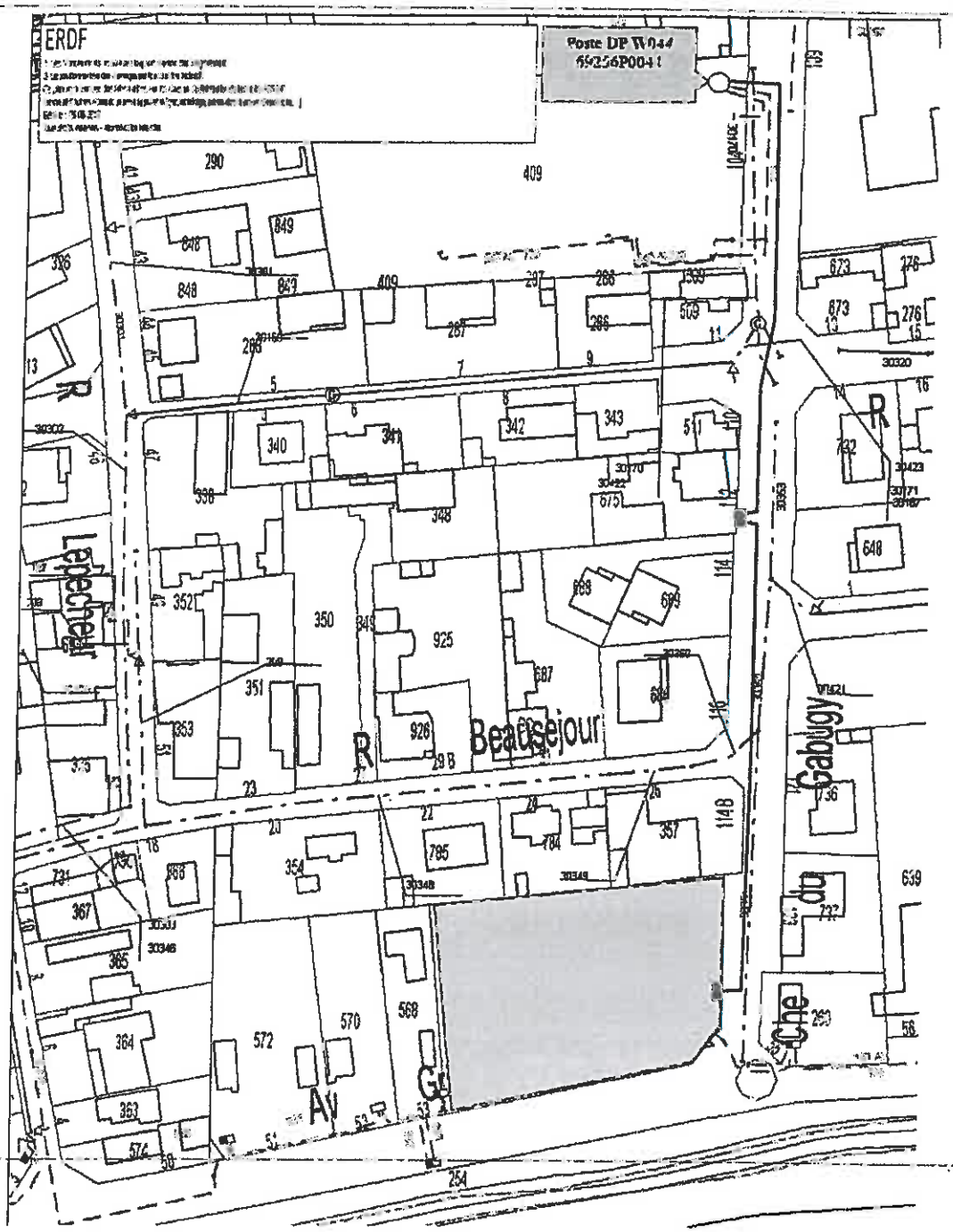

AFFAIRE DC24/026626 - VOTRE INTERLOCUTEUR RACCORDEMENT : PILLOUD ALEXANDRE

ERDF, Électricité Réseau Distribution France

Accueil Raccordement Marché d'Affaires

288 rue Duguesclin
BP 3104
69211 LYON cedex 03

Téléphone 0969321899-choix1
Télécopie 0811 370 166
email egs-lyon-m-racc@erdf-grdf.fr

www.erdfdistribution.fr

ERDF – SA à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 euros – R.C.S. de Nanterre 444 608 442
ERDF est certifié ISO 14 001 pour l'environnement